

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00671
Numéro SIREN : 449 207 414
Nom ou dénomination : EURENCO

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2021 sous le numéro de dépôt 9461


EURENCO SA

COMPTES SOCIAUX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020

le 16 Juin 2021
"certifiés conformes"



SOMMAIRE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux

EURENCO
Siège Social : 26, allée des Saules 84700 Sorgues

S.A. au capital de 23 212 800 euros
RCS AVIGNON 449 207 414

BILAN

En milliers d'euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	454	603	-149
Immobilisations corporelles	135 717	120 666	15 051
Immobilisations financières	46 510	46 510	0
Actif Immobilisé	182 682	167 780	14 902
Stocks et en cours de production	30 680	30 459	221
Clients et comptes rattachés	31 419	30 424	995
Autres créances et comptes de régularisation	18 155	24 467	-6 312
Disponibilités	1 318	2 074	-756
Actif circulant	81 571	87 424	-5 852
TOTAL ACTIF	264 253	255 204	9 049
PASSIF			
Capital social	23 213	23 213	0
Prime d'émission	0	0	0
Ecart de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	2 321	2 321	0
Réserve statutaire	0	0	0
Report à nouveau	17 038	13 078	3 960
Autres réserves	0	0	0
Résultat de l'exercice	-9 910	3 960	-13 870
Subventions d'investissement	1 562	1 724	-163
Provisions réglementées	0	0	0
Capitaux propres	34 224	44 297	-10 073
Provisions	10 249	9 616	634
Emprunts et dettes financières	55 317	55 444	-126
Fournisseurs et comptes rattachés	18 385	22 231	-3 846
Autres dettes et comptes de régularisation	146 078	123 617	22 460
TOTAL PASSIF	264 253	255 204	9 049

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Chiffre d'affaires	77 715	103 056	-25 342
Autres produits d'exploitation	2 757	88	2 669
Total produits d'exploitation	80 471	103 144	-22 673
Achats consommés	-48 826	-59 707	10 881
Charges de personnel	-31 000	-31 045	45
Autres charges d'exploitation	-665	-266	-399
Impôts et taxes	-4 676	-4 143	-533
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations et aux provisions	-6 222	-4 204	-2 019
Total charges d'exploitation	-91 389	-99 365	7 976
Résultat d'exploitation	-10 918	3 779	-14 697
Charges et produits financiers	-407	-1 127	720
Résultat courant	-11 325	2 651	-13 977
Charges et produits exceptionnels	41	175	-134
Participation	0	0	0
Résultat net avant impôts sur les bénéfices	-11 284	2 826	-14 110
Impôts sur les bénéfices	1 374	1 134	240
Résultat net	-9 910	3 960	-13 870

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Le bilan au 31 décembre 2020 présente un total de 264 253 K€. Le compte de résultat dégage un résultat net de -9 910 K€.

La période étudiée (dite « exercice ») va du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

- I FAITS CARACTERISTIQUES
- II REGLES ET METHODES
- III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2020
- IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I FAITS CARACTERISTIQUES :

Impact de la crise sanitaire liée au coronavirus en 2020 :

Le marché des explosifs a globalement été peu atteint par la crise sanitaire ne connaissant pas de ralentissements significatifs. Eurengo est parvenu à poursuivre son activité manufacturière ne s'arrêtant sur ces 2 sites que 2 à 3 semaines seulement. Par contre, Eurengo a eu à déplorer des retards de production induits par la défaillance de fournisseurs stratégiques sur le site de Bergerac pour des outillages et sur le site de Sorgues pour des services sous-traités. Au global, l'entreprise estime un surcout lié à la crise sanitaire de près de 3 M€. Par contre, Eurengo n'a pas eu recours aux prêts garantis et a assuré le paiement de l'ensemble de ses fournisseurs et taxes.

Projet Phénix :

Le projet global Phénix avait vocation dès son lancement de sécuriser et moderniser la capacité industrielle de Sorgues et regroupait la réalisation de plusieurs ateliers dont l'Unité de Fabrication d'Hexogène (UFH). En 2020, le seul élément non encore réalisé de ce projet de modernisation reste l'UFH. Son financement est assuré au travers du marché Margarita.

Marché Margarita / Business Plan prévisionnel :

En 2017, la DGA a notifié un marché de garantie de capacité de production annuelle en hexogène de type 1. Ce marché combine une livraison et une qualification de moyens de production (UFH) de la part d'Eurengo, une exploitation et un maintien en condition opérationnelle sur une durée de 20 ans.

Ce contrat commercial est essentiel et déterminant dans l'appréciation de la valeur de l'UGT Sorgues Explosifs. Depuis son existence dans le périmètre Eurengo, cette unité génératrice de trésorerie n'a cessé d'enregistrer des pertes opérationnelles et des perspectives financières déficitaires, qui ont conduit à déprécier les actifs existants, au titre de tests d'impairment. La valeur de ces provisions s'élevait à 4,2 M€ début 2020. Le nouveau Business Plan à 5 ans, intégrant le marché M et un plan d'économies, confirme les hypothèses économiques retenues depuis 2018.

Les hypothèses de valorisation de l'UGT intègrent les aléas et changement de design que connaît ce projet. En effet, en juillet 2020, le client, par le biais de l'Inspection des Poudres et Explosifs a demandé à Eurengo de revoir le design de l'UFH. Cela conduit à résilier le poste du marché relatif à l'UFH et à l'émission d'un nouvel avenant. En conséquence de quoi, Eurengo prévoit de facturer au client l'ensemble de l'immobilisation en cours constitué au 31 décembre 2020, et de continuer la réalisation avec un nouvel avenant à recevoir. Le cout à terminaison du projet reste inchangé, ainsi que l'engagement de la DGE de prendre en charge les surcoûts liés à des contraintes techniques et environnementales identifiées depuis la signature du contrat. Sur l'exercice 2020, une reprise nette a eu lieu au titre des amortissements de l'exercice 2018 d'un montant de 3,2 M€.

L'entité Sorgues Explosifs conserve au 31 décembre 2020, une dépréciation de ses actifs à hauteur de 1,07 M€.

Investissements :

Le montant global des investissements sur la période s'est élevé à 19,7 M€, dont 14,1 M€ sur le projet Phénix.

Fermeture du site de Massy :

Conformément au projet de fermeture validé par le Conseil d'Administration en décembre 2019, le site de Massy a été fermé durant le premier semestre 2020. Eurengo a depuis transféré son siège social dans la commune de Sorgues dans le Vaucluse.

Sur la provision pour mobilité et travaux de remise en état de 457 K€ constituée en 2019 une reprise de provision de 397 K€ a été effectuée, laissant un solde de 60 K€ concernant des congés de reclassement en cours.

Financements :

Emprunt auprès de SNPE :

Eurengo avait vis à vis de la société SNPE, un emprunt d'un montant de 47 M€ au 1^{er} janvier 2020, avec date d'échéance au 15 décembre 2020, qui a été prorogée au 15 décembre 2021.

Compte courant :

Eurengo bénéficie au titre de la convention de trésorerie avec SNPE d'une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est débiteur de 0,7 M€.

Eurengo octroie au titre de la convention de trésorerie avec VeryOne une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est créditeur de 1,8 M€.

Eurengo octroie au titre de la convention de trésorerie avec PB Clermont une ligne de crédit à concurrence de 5 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est créditeur de 0,3 M€.

Eurengo octroie au titre de la convention de trésorerie avec Eurengo Bofors une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est débiteur de 5,6 M€.

Ainsi, le total des comptes courants d'Eurengo montre une position débitrice de 4,3 M€.

Dépréciation des actifs :

Dépréciation des titres Manuco :

L'analyse du Business Plan à 5 ans de la société Manuco a conduit, par une approche des flux de trésorerie actualisés, à conserver la provision pour dépréciation des titres.

Dépréciation d'actifs corporels et d'immobilisations en cours :

La Société a ajusté les dépréciations d'immobilisations corporelles, correspondant à l'écart constaté entre la valeur d'usage de ces actifs, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, et leur valeur nette comptable. Cette appréciation des valeurs est portée au niveau des 2 Unités Génératrices de Trésorerie de Eurengo SA :

- L'UGT « Sorgues - Explosifs » conserve une dépréciation de ses actifs à hauteur de 1,07 M€ (cf. paragraphe précédent, marché MARGARITA),
- L'UGT « Bergerac - Charges Modulaires » ne fait l'objet d'aucune dépréciation de ses actifs nets au cours de l'exercice, sa valeur nette comptable étant confirmée par son Business Plan à 5 ans.

II REGLES ET METHODES :

A Référentiel comptable :

Les comptes annuels d'Eurengo sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, compte tenu des perspectives attendues sur les investissements récents de la Société, des résultats des actions engagées depuis la création de la Société et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

B Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation :

Néant.

C Règles et Méthodes Comptables :

1. *Frais de recherche et développement* :

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice, sauf circonstances particulières.

2. *Immobilisations incorporelles* :

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire en appliquant les taux suivants :

Frais d'établissement :	100 %
Concessions brevets / droits similaires :	5 à 20 %
Autres immobilisations incorporelles (logiciels) :	25 à 100 %

Les concessions, brevets, licences, marques et fonds commerciaux correspondent à des actifs incorporels acquis, et sont amortis sur leur durée d'utilisation prévisible.

Les logiciels s'amortissent généralement sur une année, prorata temporis, sauf durée d'utilisation prévisible de plusieurs années pour lesquels cette dernière durée est retenue.

Fonds de commerce :

La valeur du fonds de commerce acquis par voie d'apport a été déterminée par référence à la valeur actuelle des cash-flows futurs fondée sur des perspectives de rentabilité prévisionnelle des activités apportées. Sur la base de cette valeur d'usage, le fonds de commerce a été déprécié pour sa totalité depuis le 31 décembre 2006, soit 3 M€, la valeur nette comptable des fonds de commerce est nulle.

3. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. La valeur nette comptable des immobilisations correspond à leurs valeurs brutes diminuées des amortissements.

Les composants d'une immobilisation corporelle sont amortis en fonction de leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués au prorata temporis (à l'exception des frais d'établissement) sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Terrains, agencements et installations :	10 %
Constructions :	
▪ Bâtiments	2 à 5 %
▪ Infrastructure	10 %
Installations techniques :	
▪ Matériels et outillages industriels	10 à 30%
Autres immobilisations corporelles :	10 à 20%

A la date de clôture, la valeur nette comptable d'une immobilisation (ou d'un ensemble homogène d'immobilisations) est comparée à sa valeur d'usage déterminée à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par l'immobilisation (ou de l'ensemble homogène d'immobilisations). Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Immobilisations financières :

Les participations et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation sont évalués à la plus faible des deux valeurs entre :

- Leur coût historique ou leur valeur réévaluée selon la réévaluation légale ;
- Leur valeur d'inventaire : celle-ci correspond à leur valeur d'usage pour Eurenco ; elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours :

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les dépréciations nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'obsolescence, les problèmes éventuels de qualité ou de dépassement du prix de marché.

6. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7. Conversion des dettes et créances en devises :

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux en vigueur à la date de clôture, à l'exception des positions qui seraient couvertes par une couverture de risque de change en vigueur.

Les écarts de conversion en résultat sont inscrits au bilan aux postes « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ».

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes. (Écarts de conversion actif non compensés par des écarts de conversion passif portant sur la même devise et à des échéances similaires).

8. Provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard de tiers sans contreparties équivalentes attendues de ces tiers et que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les engagements à verser aux salariés en activité au titre des médailles du travail et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sous forme de provisions conformément aux dispositions de l'article 212.1 du règlement du Comité de Réglementation Comptable.

9. Chiffre d'affaires :

Pour les ventes de biens, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations, c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est dégagé selon la méthode à l'avancement, en fonction de la facturation réalisée à la clôture de chaque exercice.

10. Instruments financiers : couverture des risques de change :

Il n'y a pas de couverture de change active fin 2020.

11. Engagements de retraite et prestations assimilées :

La société constitue des provisions pour indemnités de départ à la retraite calculées en application de la Convention Collective de la Chimie en fonction d'une évaluation actuarielle prospective.

Au 31 décembre 2020, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,3 % (0,7 % en 2019)
- Taux d'évolution salariale : 2 % (1,5 % en 2019)
- Tables de mortalité TGH 05 – TGF 05
- Age de départ en retraite cadres à 65 ans et non cadres à 62 ans, et à date pour les personnels plus âgés.

Ces engagements figurent au bilan.

12. Utilisation d'estimations :

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier et notamment :

- la valeur d'usage des immobilisations corporelles et financières.
- la valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées.
- les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats longs terme.

13. Aspects environnementaux :

Compte tenu du principe de continuité de l'exploitation et en l'absence d'obligation légale ou contractuelle définie, la société n'a pas procédé à une évaluation de coûts environnementaux directement liés à un arrêt de ses activités. En conséquence, aucune inscription comptable de passifs environnementaux latents ou éventuels n'a été pratiquée, ni de correction de valeurs d'actifs.

Par ailleurs, au titre des garanties de passif environnemental, consenties par SNPE le 26 décembre 2012, cette dernière prend à sa charge directe les actions de réhabilitation et recours de tiers sur les passifs issus de produits dont il est le dernier exploitant, et au prorata des données d'exploitation sur les passifs issus de produits dont la Société a continué l'exploitation (cf Engagements hors bilan Note 19).

14. Honoraires des commissaires aux comptes :

Cette information est mentionnée dans les états financiers consolidés du Groupe GIAT.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2020 :

Néant.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les notes annexes sont présentées en milliers d'euros.

A Détail des postes du bilan :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

	31/12/2019	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2020
Frais d'établissement	0				0
Concession, brevets, licences	4 380				4 380
Fonds de commerce	7 764				7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Autres immobilisations incorporelles	2 278		183	-48	2 413
TOTAL	14 422	0	183	-48	14 557

Note 2 : Immobilisations corporelles :

	31/12/2019	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2020
Terrains	24 316				24 316
Constructions	52 107		1 870	-605	53 372
Installations techniques, mat. out.industriels	101 442		4 531	-133	105 840
Autres immobilisations corporelles	4 059		230	-155	4 134
Immobilisations en cours	57 355	19 708	-6 814	0	70 249
Avances et acomptes	0			0	0
TOTAL	239 279	19 708	-183	-892	257 911

Les principales mises en service sur l'exercice 2020 se montent à 6,8 M€ et portent sur diverses installations de production, de rénovation du laboratoire et bâtiments pour le site de Sorgues.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivants :

	31/12/2019	Dotations	Virement	Cessions et mises au rebut	Reprises	31/12/2020
Frais d'établissement	0					0
Concession, brevets, licences	4 094	23				4 117
Fonds de commerce	7 764					7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	1 960	309	-48			2 221
Total Incorporels	13 818	332	-48	0	0	14 103
Terrains	557	39				596
Constructions	39 315	1 732		-572	-1 073	39 402
Installations techniques, mat.out.industriels	75 072	5 615		-108	-2 130	78 449
Autres immobilisations corporelles	3 382	257		-154		3 485
Immobilisations en cours	286				-23	262
Avances et acomptes	0					0
Total Corporels	118 612	7 643	0	-834	-3 226	122 195
Total Amortissements et dépréciations	132 430	7 975	-48	-834	-3 226	136 297

Le montant des reprises des amortissements et dépréciations comprend notamment la reprise d'impairment sur l'UGT Sorgues Explosifs en vis-à-vis des amortissements de l'exercice (3,2 M€).

Note 3 : Immobilisations financières :

	Montant brut	Dépréciations	Acquisitions	Cessions	31/12/2020	31/12/2019
Participations	51 013	-4 618			46 395	46 395
Créances rattachées à des participations	0				0	0
Autres titres immobilisés	0				0	0
Prêts	0				0	0
Autres immobilisations financières	115				115	115
TOTAL	51 128	-4 618	0	0	46 510	46 510

Le détail des titres de participation est présenté en note 24.

Les principales variations des Participations et Prêts en 2020 sont :

	Brut	Dépréciation	Net
Ouverture 01/01/2020	51 128	-4 618	46 510
Fusion Absorption	0		0
Acquisitions de participations d'autres immobilisations financières	0		0
Cessions de participations d'autres immobilisations financières	0		0
Prêts accordés	0		0
reçus	0		0
Dotations	0		0
Reprises	0		0
Clôture 31/12/2020	51 128	-4 618	46 510

Note 4 : Stocks et en-cours de production :

Le détail des stocks et en-cours de production est le suivant :

	Matières premières et autres appro.	En-cours de production de services	Produits interméd. et finis	Marchandises	2020	2019
Valeur brute au 1er janvier	8 099	7 362	19 163	2	34 627	32 517
Variation	377	-974	2 242	3	1 647	2 110
Valeur brute à la fin de période	8 475	6 388	21 405	5	36 274	34 627
Dépréciation fin de période	-1 997	-1 467	-2 125	-5	-5 594	-4 168
Valeur nette au 31 décembre	6 479	4 921	19 280	0	30 680	30 459

La hausse des stocks est expliquée par un encours de production significatif sur le site de Bergerac sur un contrat de charges modulaires qui ne sera achevé que sur le premier trimestre 2021. Au cours de l'exercice 2020, des dotations de provision ont été comptabilisées suite à la mise au rebut de produits intermédiaires et de stocks à rotation lente sur les deux sites d'Eurengo. Au total, les provisions à fin de période sont constituées d'un montant de 2,7 M€ pour produits obsolètes et de 2,8 M€ pour produits excédentaires.

Note 5 : Clients et comptes rattachés :

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	31 522	-103	31 419	30 424
TOTAL	31 522	-103	31 419	30 424

Note 6 : Autres créances et comptes de régularisation :

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Avances et acomptes versés sur commande	466		466	1 738
Fournisseurs débiteurs	166		166	128
Personnel et organismes sociaux	72		72	76
Etat et collectivités publiques				
impôt sur les bénéfiques	0		0	0
taxe sur la valeur ajoutée	8 607		8 607	8 976
autres impôts	3 490		3 490	2 380
divers	0		0	0
Groupe (compte-courant actif y compris intérêts avec SNPE)	4 285		4 285	10 003
Débiteurs divers	818		818	853
Autres créances	17 903	0	17 903	24 154
Charges constatées d'avance	237		237	311
Ecart de conversion	14		14	2
Comptes de régularisation	251	0	251	313
Total Autres créances et comptes de régularisation	18 155	0	18 155	24 467

Le détail des comptes courants est donné dans la partie I. Faits caractéristiques.

Note 7 : Valeurs mobilières de placement et Trésorerie :

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	0	0
Disponibilités	1 318	2 074
Valeurs mobilières de placement et trésorerie	1 318	2 074

Les disponibilités sont gérées au travers d'une convention de trésorerie avec la société SNPE.

Note 8 : Capitaux propres :

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

	Capital Social	Prime d'émission	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Capitaux propres
Au 31 décembre 2019	23 213			2 321	13 078	3 960	1 724	44 297
Affectation du résultat 2019					3 960	-3 960		0
Réduction de Capital								0
Résultat 2020						-9 910		-9 910
Acomptes sur dividendes								0
Subventions d'invest. reprises							-163	-163
Subventions d'invest. reçues							0	0
TOTAL	23 213	0	0	2 321	17 038	-9 910	1 562	34 224

Le capital social au 31 décembre 2020 est composé de 9 672 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,40 euros chacune, soit un capital social de 23 212 800 euros.

Note 9 : Provisions pour risques et charges :

	31/12/19	Dotations			Reprises utilisées			Reprises non utilisées	31/12/20
		Exploit.	Financier	Except.	Exploit.	Financier	Except.		
Provisions pour litiges	1 171	967			-685				1 453
Provisions risque de change	0								0
Autres provisions risques	2 476	1 344			-1 167		-579		2 074
Provisions pour risques	3 647	2 311	0	0	-1 852	0	-579		3 526
Provision pour Indemnités de Départ en Retraite	4 601	834			-200				5 237
Autres provisions charges	1 368	329			-211				1 486
Provisions pour charges	5 969	1 163	0	0	-410	0	0		6 723
Total des Provisions	9 616	3 474	0	0	-2 262	0	-579		10 249

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite sont précisées en Règles et méthodes comptables C-11.

L'ensemble des engagements en matière de pensions d'indemnité et de retraite sont comptabilisés y compris les écarts actuariels.

Note 10 : Emprunts et dettes financières :

La ventilation du poste est la suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Concours bancaires courants	0	0
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	0	0
Autres emprunts	47 000	47 000
Avances conditionnées de l'Etat	8 100	8 220
Comptes courants de financement	217	224
Autres dettes financières diverses	0	0
Emprunts et dettes financières hors établissements de crédit	55 317	55 444
Emprunts et dettes financières	55 317	55 444

Les « Autres emprunts » correspondent à un emprunt auprès de SNPE pour 47 M€. Les autres comptes courants de financement correspondent aux intérêts d'emprunt auprès de SNPE.

Note 11 : Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation :

	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs d'exploitation	18 385	22 231
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Avances et acomptes sur commandes en cours	134 394	113 975
Personnel et comptes rattachés	5 087	5 340
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 367	1 501
Impôt sur les sociétés	0	318
Autres impôts et taxes et assimilés	4 601	1 917
Autres dettes	585	344
Autres dettes	146 034	123 396
Produits constatés d'avance	44	220
Ecart de conversion passif	0	2
Autres dettes et comptes de régularisation	146 078	123 617

L'augmentation des autres impôts et taxes assimilés concerne des postes de TVA.

B Détail des postes du compte de résultat :

Note 12 : Chiffre d'affaires :

Les ventilations du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique sont les suivantes :

	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	184	77
Production vendue : biens	50 625	74 049
Production vendue : services	26 905	28 930
TOTAL	77 715	103 056
Chiffres d'affaires France	59 799	80 941
Chiffre d'affaires Exportation	17 916	22 115
dont hors UE	8 114	1 563
TOTAL	77 715	103 056

Note 13 : Autres produits d'exploitation :

	31/12/2020	31/12/2019
Production stockée	65	-1 124
Production immobilisée	2 688	1 203
Autre production de l'exercice	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	4	9
TOTAL	2 757	88

Note 14 : Achats consommés :

	31/12/2020	31/12/2019
Achats de marchandises	-88	-33
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-8 521	-15 630
Variation de stocks (mat.premières, approvisionnements et marchandises)	1 642	3 125
Autres achats et charges externes	-41 858	-47 169
TOTAL	-48 826	-59 707

Note 15 : Charges de personnel :

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	-20 824	-20 882
Charges sociales	-9 109	-9 334
Charges liées aux litiges sociaux, préretraites...	-1 067	-829
Intéressements	0	0
TOTAL	-31 000	-31 045

Effectif inscrit moyen

	31/12/2020	31/12/2019
Ingénieurs et cadres	119	117
Agents de maîtrise	180	179
Employés	17	19
Ouvriers	157	159
TOTAL	473	474

Note 16 : Dotations et reprises sur amortissements et provisions d'exploitation :

	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements des immobilisations	-7 975	-8 200
Dotations aux provisions		
sur immobilisations	0	0
sur actifs circulants	-1 564	-525
pour risques et charges	-3 474	-2 810
Total dotations aux amortissements et provisions	-13 013	-11 535
Reprises sur amortissements des immobilisations		
Reprises de provisions sur immobilisations	3 226	4 404
Reprises de provisions sur actifs circulants	138	946
Reprises de provisions pour risques et charges	3 404	1 929
Transferts de charges d'exploitation	23	51
Total reprises aux amortissements et provisions	6 790	7 331
Total dotations nettes sur amortissements et provisions et transferts de charges	-6 222	-4 204

Principales dotations aux provisions sur actifs circulants :

Au titres des dépréciations des stocks 1,6 M€ ont été dotés.

Principales dotations aux provisions pour risques et charges :

Les principales dotations concernent des provisions sur des contrats clients spécifiques, au titre de pertes à terminaison pour 1,29 M€ et des litiges salariés pour 0,9 M€. Par ailleurs, la révision des provisions constituées au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante a induit une dotation complémentaire de 0,9 M€.

Reprises de provisions sur immobilisations :

Les reprises portent sur le périmètre Explosifs principalement, dont 3,2 M€ au titre des amortissements 2020.

Principales reprises aux provisions pour risques et charges :

Les reprises de provisions comprennent un montant de 0,7 M€ au titre de litiges salariés, 0,1 M€ au titre de la garantie clients, 0,9 M€ au titre de réalisation de pertes à terminaison et 0,2 M€ au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante.

Note 17 : Charges et produits financiers :

La ventilation des charges et produits financiers est la suivante :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	8	2	6
Reprises sur provisions et transferts de charges (a)	0	931	-931
Différences positives de change	54	9	44
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	62	942	-880
Dotations aux provisions pour risques financiers (b)	0	-1 603	1 603
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres de participation	0	0	0
Intérêts et charges assimilés	-434	-456	23
Différences négatives de change	-36	-11	-25
Autres charges financières	0	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
Total des charges financières	-469	-2 070	1 600
RESULTAT FINANCIER	-407	-1 127	720

(a) : la reprise de provision de 2019 portait sur les titres de PB Clermont pour 0,9 M€.

(b) : la dotation de provision de 2019 portait sur les titres de Manuco pour 1,6 M€.

Note 18 : Charges et produits exceptionnels et impôt sur les bénéfices :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	-9	9
Produits exceptionnels sur opérations en capital	163	723	-560
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Total des produits exceptionnels	163	714	-551
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-64	-80	16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Valeur nette des éléments d'actifs cédés ou rebutés	-57	-459	401
Total des charges exceptionnelles	-122	-539	417
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41	175	-134
Impôt sur les bénéfices	1 374	1 134	240
RESULTAT NET	-9 910	3 960	-13 870

Les produits exceptionnels sur opérations en capital portent sur la quote-part des subventions virées au résultat pour 0,17 M€.

Les charges exceptionnelles reflètent la valeur nette comptable des immobilisations cédées.

L'impôt sur les bénéfices comprend le Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2020.

C Éléments annexes :

Note 19 : Engagements hors bilan :

	31/12/2020	31/12/2019
Cautions et garanties	24 667	13 007
Cautions ICPE	7 031	7 031
Effets escomptés non échus	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés	0	0
Crédit bail	0	0
Total des engagements donnés	31 699	20 039
Cautions et garanties	7 498	8 357
Total des engagements reçus	7 498	8 357

Au sein des engagements donnés, la société Eurengo s'est portée garante de sa filiale MANUCO pour un montant de 1,2 M€ sur des garanties contractées par cette dernière au titre de ses obligations environnementales.

La société Eurengo s'est aussi portée garante auprès de sa filiale VeryOne pour l'indemniser des coûts liés :

1) aux Actions de Réhabilitation engagés par VERYONE pour remédier à des Pollutions générées par les Activités anciennement exploitées sur le Site et aux Recours de Tiers dont le fait générateur est antérieur au 1er juillet 2018,

- 2) à la Mise en Conformité réglementaire des traitements des effluents rejetés au regard de la teneur en azote,
- 3) au désamiantage de bâtiments.

Cette garantie a une durée de 8 ans et s'éteindra le 31 juin 2026. Son montant sera de 95% des sous-plafonds ci-dessous :

- **75 000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour le passif environnemental basé sur le rapport « passif environnemental » (article 2.1) et les Recours de Tiers indemnisés (article 2.2),
- **12.000.000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour la Mesure de Mise en Conformité des traitements de rejets azotés (article 2.3),
- **300.000 €** pour le désamiantage des bâtiments qui serait rendu nécessaire en cas de travaux de réfection ou démolition ou par une nouvelle réglementation (article 9).

La société Eurenco s'est également portée garante auprès d'un de ses clients pour un montant de 11,6.

Au sein des engagements reçus, la société SNPE a contre-garanti à la société Atradius, les garanties accordées par cette dernière à Eurenco, pour couvrir les obligations environnementales et sécurité des sites.

La société Eurenco bénéficie par ailleurs d'une contre-garantie de SNPE sur les cautions ICPE pour 7 M€

Apports de terrains de Bergerac et Sorgues à la société Eurenco en date du 26 décembre 2012 :

La garantie reçue de la part de SNPE est une garantie environnementale qui couvre les sites de Bergerac et de Sorgues pour une durée de 20 ans avec un plafond respectivement de 3,5 M€ et 2 M€. Ces garanties couvrent les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité et les coûts de recours de tiers. Elles comportent dans la majorité des cas un ticket modérateur de 5 %.

La garantie du site de Bergerac a été appelée en 2019 pour 1,1 M€, son solde est de 2,4 M€ à fin 2020.

Garanties reçues de SNPE suite à la cession de la société Bergerac NC le 6 janvier 2012 :

Le plafond de cette garantie a été porté par décision du Conseil d'Administration de la société en décembre 2016 à 50 M€ et ses 5 sous-plafonds existants supprimés. Un montant de 3,8 M€ reste non utilisé fin 2020.

La garantie de vendeur signée comprend des garanties résiduelles au 31 décembre 2020 :

- garanties liées à l'amiante :

Elle couvre les préjudices divers en relation avec l'amiante : les versements d'indemnités qui seraient dues aux salariés concernés par la cessation anticipée d'activité au titre du décret n°2009-1735 du 30 septembre 2009 ou qui seraient les conséquences pécuniaires des litiges intentés par les salariés actuels ou anciens en rapport avec l'amiante.

L'indemnisation de SNPE au titre de ces préjudices est la totalité des coûts payés pour les salariés ex Bergerac NC et 50% de ceux réglés pour les salariés de Manuco.

Cette garantie a une durée de 10 ans jusqu'au 5 janvier 2022.

- garantie au titre de démantèlement :

Cette garantie couvre le démantèlement des installations définitivement arrêtées. Cette garantie a une durée de 15 ans jusqu'au 5 janvier 2027.

Note 20 : Informations fiscales :

Le déficit reportable de 67,9 M€ correspond à la somme des déficits reportables jusqu'au 31/12/2011.

Eurenco SA est intégrée fiscalement à SNPE à compter de 2012. Les déficits constatés à partir de cette date sont définitivement acquis par SNPE et ne peuvent être restitués même en cas de sortie d'intégration.

A compter du 1^{er} janvier 2014, Eurenco SA est intégrée fiscalement dans le groupe Giat Industries.

Créances et dettes d'impôts différés et latents :

	Assiette		Montant de l'impôt	
	Valeur du poste	Créances	Dettes	Taux
Décalages certains				
1. PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	0	28,00%
2. CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT				
A déduire l'année suivante				
- Différences temporaires	83	23	0	28,00%
- Autres provisions et charges à payer				28,00%
A déduire ultérieurement				
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	5 236	1 466	0	28,00%
- Autres provisions	6 257	1 752	0	28,00%
3. PRODUITS NON TAXABLES TEMPORAIREMENT				
- Autres éléments	0	0	0	28,00%
- Subventions d'investissement	1 562	0	437	28,00%
Eléments à imputer				
- Déficits reportables fin 2011	67 864	19 002	0	28,00%
- Autres éléments : dépréciation immobilisations financières	4 618	1 293	0	28,00%
Eléments de taxation éventuelle				
Total	85 619	23 536	437	
Créances d'impôts non comptabilisées fin 2020		23 536		
Dettes d'impôts non comptabilisées			437	

Note 21 : Etat des échéances des dettes au 31 décembre 2020 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance de plus d'un an à cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans	Montant brut charges à payer incluses dans les postes du bilan
Emprunts et dettes financières (hors découverts)					
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- Emprunts et dettes financières divers (hors Groupe)	8 317	217		8 100	217
- Emprunts et dettes financières divers (Groupe)	47 000		47 000		0
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)	18 385	18 385			6 569
Autres dettes et comptes de régularisation (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours et écarts de conversion Passif)					
- Personnel					
Personnel et comptes rattachés	5 087	5 087			4 996
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 367	1 367			0
- Etat et autres collectivités publiques					
Impôt sur les sociétés	0	0			0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 712	3 712			1 286
Autres impôts, taxes et assimilés	888	888			888
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)					
- Autres dettes	585	585			0
- Produits constatés d'avance					
exploitation	44	44			0
financier	0				0
exceptionnel	0				0
Total	85 386	30 286	47 000	8 100	13 956
Postes relatifs aux dettes garanties par des sûretés réelles données, nantissements et hypothèques	Dettes garanties		néant		
	Sûretés		néant		

Note 22 : Etat des échéances des créances au 31 décembre 2020 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE				
- Créances rattachées à des participations	0			0
- Prêts	0			0
- Autres immobilisations financières	115	115		0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés				
- Clients douteux ou litigieux	0			0
- Créances clients (hors douteux) et comptes rattachés (dont effets de commerce)	31 522	31 522		1 235
Autres créances et comptes de régularisation (hors avances et acomptes versés sur commandes)				
- Personnel				
Personnel et organismes sociaux	72	72		4
- Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	0			0
Taxe sur la valeur ajoutée	8 607	8 607		6 032
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 490	3 490		3 490
Divers	0			0
Report en arrière des déficits	0			0
- Groupe	4 285	4 285		0
- Fournisseurs débiteurs	166	166		166
- Débiteurs divers	818	818		818
Charges constatées d'avance				
exploitation	237	237		0
financier	0			0
exceptionnel	0			0
Total	49 312	49 312	0	11 745

Note 23 : Entreprises liées – Eléments relevant des postes de bilan :

	Montant concernant les entreprises		Montant des créances et des dettes représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes	0		
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes	0		
Immobilisations financières			
Participations *	51 013		
Créances rattachées à des participations	0		
Autres titres immobilisés	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Avances et acomptes versés sur commandes	0		
Créances d'exploitation			
Créances clients et comptes rattachés	8 176		
Autres créances	4 285		
Créances diverses			
Capital souscrit appelé non versé	0		
Valeurs mobilières de placement	0		
Disponibilités	0		
Charges constatées d'avance	0		
Débiteurs divers	2 192		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	47 005		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0		
Autres dettes	0		
Dettes fiscales	0		
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	118		
Produits financiers			
Produits des participations	0		
Produits des créances	0		
Intérêts	0		

*dont valeur brute dépréciée de 4 617

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Note 24 : Tableau des filiales et participations :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T. au 31/12/2020	Résultat de l'exercice au 31/12/2020	Dividendes encaissés par EURENCO au 31/12/2020
				Brute	Nette					
1 - Filiales (plus de 50 % du capital)										
- PB CLERMONT	5 000 KEUR	1 538 KEUR	100,00%	14 500 KEUR	14 500 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	29 778 KEUR	2 350 KEUR	0 KEUR
- EURENCO BOFORS	25 000 KSEK	178 832 KSEK	100,00%	20 895 KEUR	20 895 KEUR	0 KSEK	0 KSEK	588 158 KSEK	33 839 KSEK	0 KSEK
- VeryOne SAS	11 000 KEUR	5 812 KEUR	100,00%	11 000 KEUR	11 000 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	61 949 KEUR	-5 KEUR	0 KEUR
2 - Participations (10 à 50 % du capital)										
- MANUCO	6 000 KEUR	1 343 KEUR	50,00%	4 618 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	17 005 KEUR	-1 642 KEUR	0 KEUR

Note 25 : Consolidation :

La société Giat Industries détient la société Eurenco à 100%.

Giat Industries SA, 83 boulevard Exelmans 75016 Paris, consolide les comptes de la société.

EURENCO

Société Anonyme au capital de 23 212 800 euros
Siège Social : 26 allée des Saules SORGUES 84700
RCS Avignon 449 207 414

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le 6 MAI 2021 à 14 h30, les actionnaires de la Société se sont réunis au 83, boulevard Exelmans à Paris 75016.

Les actionnaires d'EURENCO, société anonyme au capital de vingt-trois millions deux cent douze mille huit cents euros divisé en neuf millions six cent soixante-douze mille actions de deux euros quarante chacune, dont le siège social est à Sorgues (84700), 26 allée des Saules, se sont réunis, en Assemblée Générale Mixte sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en séance par tous les actionnaires présents assistant à la réunion.

Monsieur Thierry FRANCOU, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Bruce IEHL et Monsieur Thierry FRANCOU représentant la Société SNPE, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs, Monsieur Jean-Pierre ASTIER est désigné comme Secrétaire.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée par le bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 9 672 000 (neuf millions six cent soixante-douze mille) actions.

L'Assemblée réunissant plus d'un quart du capital social est déclarée valablement constituée.

Le Président précise l'Assemblée Générale a pas été convoquée dans les délais impartis par les statuts.

Les sociétés KPMG et PricewaterhouseCoopers Audit, commissaires aux comptes titulaires de la Société, valablement convoquées, sont absentes et excusées.

Monsieur Sierra, secrétaire du comité central d'entreprise de la Société, valablement convoqué, est également excusé.

Le Président dépose sur le bureau :

- ✓ un exemplaire des statuts de la Société,
- ✓ un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux actionnaires, aux Commissaires aux Comptes et au Secrétaire du CCE,
- ✓ la feuille de présence signée par les membres du bureau,
- ✓ l'ordre du jour de l'Assemblée,
- ✓ le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- ✓ le projet de résolutions soumises à l'Assemblée ;

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après la législation sur les sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2020

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les conclusions desdits rapports et les comptes sociaux tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que les opérations de l'année 2020 font ressortir une perte de -9.909.853,84 euros.

L'Assemblée Générale donne, par conséquent, quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Résultat de l'exercice : -9.909.853,84 euros
- Report à nouveau avant affectation : +17.038.199,95 euros

Le report à nouveau passerait ainsi de 17 038 199,95 euros à +7.128.346,11 euros.

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices la société n'a distribué aucun dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE ET RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu et les conclusions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion opte pour un commissaire aux comptes unique et en conséquence renonce au renouvellement du mandat de KPMG et de son suppléant Salustro Reydel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : DESIGNATION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE ASTIER EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Conseil d'administration, approuve la désignation de Monsieur Jean-Pierre ASTIER en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Pierre de MAGNITOT et ce, pour la durée restant à courir de son mandat.

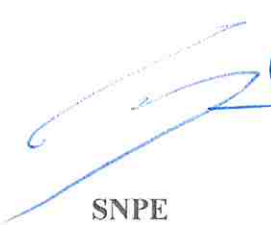
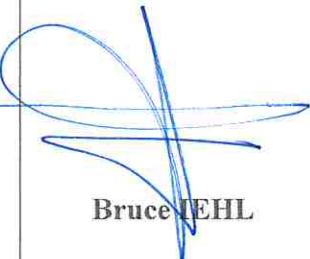
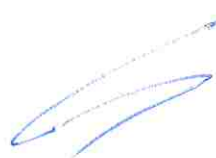

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES AUTRES FORMALITES

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou d'un extrait certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente auprès du Registre du Commerce et des sociétés, consécutives aux cinq premières résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00 le présent procès-verbal est signé, après lecture, par les membres du bureau.

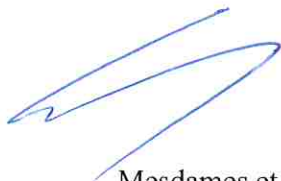
Les Scrutateurs		Le Président	Le Secrétaire
			
SNPE Représentée par Thierry FRANCOU Président-Directeur Général	Bruce IEHL	Thierry FRANCOU Président-du Conseil d'Administration	Jean-Pierre ASTIER

EURENCO

Société Anonyme au capital de 23.212.800 euros
Siège Social : 26 allée des Saules – 84700 SORGUES
N° 449 207 414 RCS Avignon

le 16/06/2021

"Certifié conforme"



Rapport de Gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes individuels

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à nos statuts, afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

Vous entendrez également la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprendrons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par les textes légaux et réglementaires en vigueur.

* * *

Au cours de l'exercice 2020, l'actionnariat de la société n'a pas été modifié.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2020.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code précité, non déductible fiscalement.

Puis, conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, vous trouverez en annexe 1 la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En outre, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration de la société dans le domaine des augmentations de capital au cours de l'exercice 2020.

Pour satisfaire aux dispositions de l'Article L.233-13 du Code de Commerce nous vous précisons qu'il n'existe pas d'action d'autocontrôle.

Enfin, en application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous devons rendre compte annuellement de l'état de la participation collective des salariés au capital de la société.

1 / 8

Nous vous informons, en conséquence, qu'au dernier jour de l'exercice clos au 31 décembre 2020, les salariés ne détenaient aucun titre entrant dans les catégories énumérées à l'article précité.

♦ Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur (normes françaises).

♦ Modifications intervenues dans le mode de présentation des comptes annuels ou méthodes d'évaluation

Les comptes annuels à fin 2020 n'ont pas fait l'objet de changement de méthodes comptables ou de changement de présentation.

♦ Arrêté des comptes et affectation du Résultat

Nous vous demandons de vous reporter aux comptes annuels qui ont été tenus à votre disposition pour avoir le détail complet des différents postes du bilan et du compte de résultat, sur lesquels nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires utiles.

Il vous est demandé d'arrêter les comptes tels qu'ils vous sont présentés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ces comptes, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, font ressortir une perte de 9.909.853,84 euros qu'il vous est proposé d'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice : -9.909.853,84 euros
- Report à nouveau avant affectation : +17.038.199,95 euros

Soit un solde total de : +7.128.346,11 euros

♦ Situation et Activité de la société

EURENCO développe, produit et commercialise des explosifs et des objets combustibles. En outre, EURENCO détient, au 31 décembre 2020, les titres des sociétés PB Clermont en Belgique, Eurenco Bofors en Suède, et VeryOne SAS en France. EURENCO détient également 50% des titres de la société Manuco en France.

EURENCO a réalisé sur cet exercice 2020 un chiffre d'affaires de 78 M€, en baisse par rapport aux ventes 2019 (103 M€). Cette baisse s'explique principalement par une réduction de l'activité du site de Bergerac.

♦ Résultats

L'entreprise dégage sur l'exercice un résultat net négatif de -9,9 M€ (+4,0 M€ en 2019). La formation de ce résultat est la résultante principalement des éléments opérationnels suivants :

- Une marge brute sur affaires positive de +11,6 M€, soit 19,7%
- Une reprise de provision de dépréciation des actifs de Sorgues Explosifs de +3,2 M€
- Des écarts de période annuel de -17,5 M€
- Des coûts de Recherche, de Commerce et d'Administration de -8,6 M€

A ceux-ci, s'ajoutent un résultat financier négatif de -0,4 M€, un résultat exceptionnel nul et un produit d'impôt sur les bénéfices de +1,4 M€ pour établir le résultat net de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code du Commerce, le tableau des résultats des cinq dernières années est porté à l'annexe 2.

♦ Situation financière de la société

La trésorerie de la société s'élève à 1,3 M€ au 31/12/2019 (2,1 M€ au 31/12/2019) tandis que les dettes financières, y compris intra-groupe, s'élèvent à 55,3 M€ (55,4 M€ au 31/12/2019).

♦ Activités en matière de Recherche et de Développement

Le total des dépenses de recherche et développement sur contrats et autofinancés représente respectivement 4,4 M€ et 3 M€ dont 1,8 M€ immobilisés pour différents projets, soit 9,5% du chiffre d'affaires de la société.

♦ Information sur les délais de paiement

Conformément à l'article D. 441-4 du Code du Commerce nous vous présentons le tableau de sur les délais de paiement fournisseurs et clients au 31 décembre 2020.

	Article D. 441 I 1* - Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I 2* - Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1 140					474	137					69
Montant total des factures concernées HT K€	8 050	1 453	96	11	-	1 561	28 067	103	553	234	514	1 404
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	16,0%	2,9%	0,2%	0,0%	0,0%	3,1%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							27,2%	0,1%	0,5%	0,2%	0,5%	1,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	35						6					
Montant total des factures exclues HT K€	235						789					
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux						Délais légaux					

Autres informations

L'effectif inscrit de la société est de 473 salariés à la clôture de l'exercice 2020, répartis sur les deux implantations géographiques de Bergerac et Sorgues.

L'entreprise a par ailleurs procédé à 19,7 M€ d'investissements sur la période, hors investissements financiers. Les principales opérations corporelles réalisées concernent les investissements de modernisation du site industriel de Sorgues, dont 14,7 M€ d'équipements et d'études réceptionnés pour le projet UFH.

* Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

* Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires attendu sur l'exercice 2021 sera d'environ 102 M€, sensiblement supérieur à celui constaté en 2020, l'activité du site de Bergerac étant prévue à la hausse.

La répartition de ce chiffre d'affaires sur les deux entités de la Société se décomposera de la manière suivante :

- Objets Combustibles :	37 M€
- Explosifs :	65 M€

Le Résultat Opérationnel de la société sur 2021 devrait s'établir aux alentours de +2 M€, sous réserve de la confirmation des hypothèses commerciales, de la tenue des coûts opérationnels et d'investissements et de la mise en œuvre du scénario industriel associé à ce Budget.

* Prise de participations et opérations impactant les immobilisations financières intervenues pendant l'exercice

Néant.

* Activités et résultats des filiales

Les données économiques présentées ci-dessous sont issues des comptes individuels des différentes sociétés détenues majoritairement ou conjointement avec un partenaire.

PB CLERMONT : l'entreprise réalise un chiffre d'affaires total de 30 M€ et dégage un résultat net positif de +2,4 M€, dans un contexte de croissance et de confirmation de la maîtrise de ses coûts de fonctionnement. La crise sanitaire de la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise, le site n'ayant pas connu d'arrêt d'activité.

EURENCO BOFORS : la société réalise un chiffre d'affaires total de 56 M€ et dégage un résultat net positif de +3,4 M€, dans un contexte d'augmentation progressive de la capacité de production qui fait suite aux investissements réalisés en 2019. La crise sanitaire de la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise, le site n'ayant pas connu d'arrêt d'activité.

VERYONE SAS : la société réalise un chiffre d'affaires total de 62,0 M€ et dégage un résultat net de -5 K€. La société a été fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid-19, le ralentissement de l'activité mondiale ayant pour conséquence une baisse des volumes et une baisse des prix de vente, dans un contexte de marché sur-capacitaire.

MANUCO : détenue par la société à 50%, la quote-part du chiffre d'affaires s'élève à 5 M€ et la quote-part de résultat net est de -0,7 M€ dans un contexte de ralentissement de l'activité suite à des arrêts de production.

* Gouvernement d'entreprise

Pour satisfaire aux obligations de l'article 225-37 du Code de Commerce, nous portons en annexe le tableau des mandats et fonctions des mandataires sociaux.

Par ailleurs, nous confirmons qu'il n'y a pas eu de conventions conclues entre les mandataires sociaux ou les actionnaires détenant plus de 10 % du capital et une filiale.

* Conventions règlementées des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce

Après présentation de ce rapport du Conseil, il vous sera donné lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, dont leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce. La liste récapitulative des conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce a été transmise aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous espérons que le présent rapport recevra votre agrément et que vous confirmerez cet accord en votant les résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

EURENCO

Société Anonyme au capital de 23.212.800 euros
Siège Social : 26 allée des Saules – 84700 SORGUES
N° 449 207 414 RCS Avignon

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux – Exercice 2020

Nom, Prénom	Mandat détenu au conseil	Date de nomination au conseil	Autres fonctions et mandats sociaux	
			Société	Fonction ou mandat
FRANCOU Thierry	Président Directeur Général	Président à compter du 8 février 2019 Renouvellement mandat d'administrateur AGO du 26 juin 2019 ; Fin de mandat juin 2024	GIAT INDUSTRIES	Président Nomination par Décret du 13/02/2019, portant nomination du président de la société GIAT Industries SAS Fin de mandat 2021
			SNPE	Nomination par intérim à compter du 8/02/2019 Décret du 13/02/2019, portant nomination du Président Directeur Général Fin de mandat 2021
			EURENCO BOFORS	Chairman and Board Members EGM 12/02/2019 réélu AGM 24/06/2019 – Mandat renouvelé annuellement.
			EURENCO BOFORS INC	Board Director – Consentement écrit 12/02/2019 – Durée indéterminée
			PB CLERMONT	Président – AGO 12/02/2019 – Fin de mandat AGO 11/02/2025
			VERYONE	Président du Conseil d'Administration et Administrateur – DAU 15/02/2019 – Durée indéterminée
			VERYONE INC	Board Member 08/02/2019
			YILI	Board Director – Juillet 2019 – Fin de mandat juillet 2022
			MANUCO	Membre du Comité de Direction jusqu'au 1/11/2019
De MAGNITOT Pierre	Administrateur	Nomination Président Directeur Général à compter du 31/12/2018 – Démissionnaire de la fonction de Président Directeur Général à compter du 8/02/2019 Renouvellement mandat d'administrateur AGO du 26 juin 2019 ; Fin de mandat juin 2024 Secrétaire du Conseil d'Administration	GIAT INDUSTRIES	Démissionnaire de la fonction de Président Directeur Général à compter du 8/02/2019 Secrétaire Démissionnaire de la fonction de Président Directeur Général à compter du 8/02/2019 Secrétaire du Conseil d'Administration
			SNPE	

Il est rappelé aux administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L. 225-37 du Code de commerce)

Nom, Prénom	Mandat déteu au conseil	Date de nomination au conseil	Autres fonctions et mandats sociaux	
			Société	Fonction ou mandat
MILLION Nicolas	Administrateur	Cooptation CA du 12/06/2014 en remplacement de Monsieur Baillet - Ratifié par l'AGM du 13/04/2015 Durée du mandat : 5 ans à compter du CA du 12/06/2014 soit fin de mandat Juin 2019	NEXTER SYSTEMS NEXTER MUNITIONS NEXTER ELECTRONICS* NEXTER MECHANICS CTAI NEXTER ROBOTICS SNPE MECAR SIMMEL DIFESA SpA OPTSYS NBC SYS EURO-SHELTER	Administrateur - Directeur Financier Administrateur Administrateur Administrateur Représentant permanent de NEXTER SYSTEMS – Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance
LE MOULT Michel	Administrateur	Renouvellement mandat d'administrateur AGO du 26/06/2019 Fin de mandat juin 2024		
COSTERG Céline	Administrateur	AGO du 26/06/2019 Fin de mandat juin 2024		
SCHUE Nadia	Administrateur	AGO du 26/06/2019 Fin de mandat juin 2024		
DRU Delphine	Administrateur	AGO du 29/09/2020 Fin de mandat septembre 2025		
VASSEUR Patricia	Administrateur	AGO du 26/06/2019 Fin de mandat juin 2024		
PY Julia	Administrateur représentant les salariés	AGO du 26/06/2019 Fin de mandat 2024	-	-
LORGUES David	Administrateur représentant les salariés	AGO du 26/06/2019 Fin de mandat 2024	-	-
AYER Dominique	Administrateur représentant les salariés	AGO du 26/06/2019 Fin de mandat 2024	-	-

EURENCO
Société Anonyme au capital de 23.212.800 euros
Siège Social : 26 allée des Saules – 84700 SORGUES
N° 449 207 414 RCS Avignon

ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Société EURENCO SA – Exercice 2019

Données en Euros, sauf autre indication

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

en euros, sauf indication contraire

Nature des indications	Exercice 31/12/2016	Exercice 31/12/2017	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2020
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	96 118 356	23 212 800	23 212 800	23 212 800	23 212 800
Nombre des actions ordinaires existantes (unités)	40 049 315	9 672 000	9 672 000	9 672 000	9 672 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes (unités)	néant	néant	néant	néant	néant
Nombre maximal d'actions futures à créer (unités) par conversion d'obligations (unités)	néant	néant	néant	néant	néant
par exercice de droits de souscription (unités)	néant	néant	néant	néant	néant
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	135 274 463	141 109 243	116 093 459	103 056 123	77 714 622
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et amortissements et provisions	-6 566 665	-358 369	12 919 487	6 150 346	-5 061 704
Impôts sur les bénéfices (-: charge; +: produit)	1 551 673	823 853	559 383	1 133 928	1 374 203
Participation et intéressement des salariés au titre de l'exercice	0	-587 000	0	0	0
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	111 745 612	8 062 953	7 272 294	3 960 309	-9 909 854
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat à distribuer proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires	0	0	0	0	0
III RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,04	-0,04	-0,04	0,64	-0,52
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,83	0,75	0,75	0,41	-1,02
Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividende net à attribuer à chaque action proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (personnes)	474	472	478	474	473
Ventilation des effectifs par catégorie :					
- ingénieurs et cadres (personnes)	98	95	109	117	119
- agents de maîtrise (personnes)	171	174	192	179	180
- employés (personnes)	15	12	20	19	17
- ouvriers (personnes)	190	191	157	159	157
Montant de la masse salariale de l'exercice	22 426 398	21 591 715	20 771 040	21 457 314	21 614 206
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	10 174 706	9 932 331	9 694 821	9 424 264	9 413 389

EURENCO

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
EURENCO
26 ALLÉE DES SAULES
84700 SORGUES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURENCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles et financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et le cas échéant dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités exposées aux notes II.C.3 et II.C.4 de l'annexe aux comptes annuels.

Comme indiqué dans les notes I « Projet Phénix » et « Marché Margarita / Business Plan prévisionnel » de l'annexe aux comptes annuels, la valorisation de l'UGT concernée repose sur l'hypothèse de prise en charge par la DGA du surcoût de la construction lié à des contraintes techniques identifiées depuis 2018.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Provisions pour risques et charges

La note IV.A.9 de l'annexe détaille les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2020 ainsi que les mouvements comptabilisés au cours de l'exercice écoulé. Sur la base des informations qui nous ont été transmises à ce jour, nos travaux ont consisté à examiner les procédures mises en œuvre par la société pour évaluer ces provisions, à revoir les hypothèses retenues et la documentation disponible, et à procéder sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 21 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Edouard Demarcq

Laurent des Places

EURENCO SA

COMPTES SOCIAUX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020

SOMMAIRE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux

EURENCO

Siège Social : 26, allée des Saules 84700 Sorgues

S.A. au capital de 23 212 800 euros

RCS AVIGNON 449 207 414

BILAN

En milliers d'euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	454	603	-149
Immobilisations corporelles	135 717	120 666	15 051
Immobilisations financières	46 510	46 510	0
Actif Immobilisé	182 682	167 780	14 902
Stocks et en cours de production	30 680	30 459	221
Clients et comptes rattachés	31 419	30 424	995
Autres créances et comptes de régularisation	18 155	24 467	-6 312
Disponibilités	1 318	2 074	-756
Actif circulant	81 571	87 424	-5 852
TOTAL ACTIF	264 253	255 204	9 049
PASSIF			
Capital social	23 213	23 213	0
Prime d'émission	0	0	0
Ecart de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	2 321	2 321	0
Réserve statutaire	0	0	0
Report à nouveau	17 038	13 078	3 960
Autres réserves	0	0	0
Résultat de l'exercice	-9 910	3 960	-13 870
Subventions d'investissement	1 562	1 724	-163
Provisions réglementées	0	0	0
Capitaux propres	34 224	44 297	-10 073
Provisions	10 249	9 616	634
Emprunts et dettes financières	55 317	55 444	-126
Fournisseurs et comptes rattachés	18 385	22 231	-3 846
Autres dettes et comptes de régularisation	146 078	123 617	22 460
TOTAL PASSIF	264 253	255 204	9 049

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Chiffre d'affaires	77 715	103 056	-25 342
Autres produits d'exploitation	2 757	88	2 669
Total produits d'exploitation	80 471	103 144	-22 673
Achats consommés	-48 826	-59 707	10 881
Charges de personnel	-31 000	-31 045	45
Autres charges d'exploitation	-665	-266	-399
Impôts et taxes	-4 676	-4 143	-533
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations et aux provisions	-6 222	-4 204	-2 019
Total charges d'exploitation	-91 389	-99 365	7 976
Résultat d'exploitation	-10 918	3 779	-14 697
Charges et produits financiers	-407	-1 127	720
Résultat courant	-11 325	2 651	-13 977
Charges et produits exceptionnels	41	175	-134
Participation	0	0	0
Résultat net avant impôts sur les bénéfices	-11 284	2 826	-14 110
Impôts sur les bénéfices	1 374	1 134	240
Résultat net	-9 910	3 960	-13 870

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Le bilan au 31 décembre 2020 présente un total de 264 253 K€. Le compte de résultat dégage un résultat net de -9 910 K€.

La période étudiée (dite « exercice ») va du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

- I FAITS CARACTERISTIQUES

- II REGLES ET METHODES

- III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2020

- IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I FAITS CARACTERISTIQUES :

Impact de la crise sanitaire liée au coronavirus en 2020 :

Le marché des explosifs a globalement été peu atteint par la crise sanitaire ne connaissant pas de ralentissements significatifs. Eurengo est parvenu à poursuivre son activité manufacturière ne s'arrêtant sur ces 2 sites que 2 à 3 semaines seulement. Par contre, Eurengo a eu à déplorer des retards de production induits par la défaillance de fournisseurs stratégiques sur le site de Bergerac pour des outillages et sur le site de Sorgues pour des services sous-traités. Au global, l'entreprise estime un surcout lié à la crise sanitaire de près de 3 M€. Par contre, Eurengo n'a pas eu recours aux prêts garantis et a assuré le paiement de l'ensemble de ses fournisseurs et taxes.

Projet Phénix :

Le projet global Phénix avait vocation dès son lancement de sécuriser et moderniser la capacité industrielle de Sorgues et regroupait la réalisation de plusieurs ateliers dont l'Unité de Fabrication d'Hexogène (UFH). En 2020, le seul élément non encore réalisé de ce projet de modernisation reste l'UFH. Son financement est assuré au travers du marché Margarita.

Marché Margarita / Business Plan prévisionnel :

En 2017, la DGA a notifié un marché de garantie de capacité de production annuelle en hexogène de type 1. Ce marché combine une livraison et une qualification de moyens de production (UFH) de la part d'Eurengo, une exploitation et un maintien en condition opérationnelle sur une durée de 20 ans.

Ce contrat commercial est essentiel et déterminant dans l'appréciation de la valeur de l'UGT Sorgues Explosifs. Depuis son existence dans le périmètre Eurengo, cette unité génératrice de trésorerie n'a cessé d'enregistrer des pertes opérationnelles et des perspectives financières déficitaires, qui ont conduit à déprécier les actifs existants, au titre de tests d'impairment. La valeur de ces provisions s'élevait à 4,2 M€ début 2020. Le nouveau Business Plan à 5 ans, intégrant le marché M et un plan d'économies, confirme les hypothèses économiques retenues depuis 2018.

Les hypothèses de valorisation de l'UGT intègrent les aléas et changement de design que connaît ce projet. En effet, en juillet 2020, le client, par le biais de l'Inspection des Poudres et Explosifs a demandé à Eurengo de revoir le design de l'UFH. Cela conduit à résilier le poste du marché relatif à l'UFH et à l'émission d'un nouvel avenant. En conséquence de quoi, Eurengo prévoit de facturer au client l'ensemble de l'immobilisation en cours constitué au 31 décembre 2020, et de continuer la réalisation avec un nouvel avenant à recevoir. Le cout à terminaison du projet reste inchangé, ainsi que l'engagement de la DGE de prendre en charge les surcoûts liés à des contraintes techniques et environnementales identifiées depuis la signature du contrat. Sur l'exercice 2020, une reprise nette a eu lieu au titre des amortissements de l'exercice 2018 d'un montant de 3,2 M€.

L'entité Sorgues Explosifs conserve au 31 décembre 2020, une dépréciation de ses actifs à hauteur de 1,07 M€.

Investissements :

Le montant global des investissements sur la période s'est élevé à 19,7 M€, dont 14,1 M€ sur le projet Phénix.

Fermeture du site de Massy :

Conformément au projet de fermeture validé par le Conseil d'Administration en décembre 2019, le site de Massy a été fermé durant le premier semestre 2020. Eurenco a depuis transféré son siège social dans la commune de Sorgues dans le Vaucluse.

Sur la provision pour mobilité et travaux de remise en état de 457 K€ constituée en 2019 une reprise de provision de 397 K€ a été effectuée, laissant un solde de 60 K€ concernant des congés de reclassement en cours.

Financements :

Emprunt auprès de SNPE :

Eurenco avait vis à vis de la société SNPE, un emprunt d'un montant de 47 M€ au 1^{er} janvier 2020, avec date d'échéance au 15 décembre 2020, qui a été prorogée au 15 décembre 2021.

Compte courant :

Eurenco bénéficie au titre de la convention de trésorerie avec SNPE d'une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est débiteur de 0,7 M€.

Eurenco octroie au titre de la convention de trésorerie avec VeryOne une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est créditeur de 1,8 M€.

Eurenco octroie au titre de la convention de trésorerie avec PB Clermont une ligne de crédit à concurrence de 5 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est créditeur de 0,3 M€.

Eurenco octroie au titre de la convention de trésorerie avec Eurenco Bofors une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2020 est débiteur de 5,6 M€.

Ainsi, le total des comptes courants d'Eurenco montre une position débitrice de 4,3 M€.

Dépréciation des actifs :

Dépréciation des titres Manuco :

L'analyse du Business Plan à 5 ans de la société Manuco a conduit, par une approche des flux de trésorerie actualisés, à conserver la provision pour dépréciation des titres.

Dépréciation d'actifs corporels et d'immobilisations en cours :

La Société a ajusté les dépréciations d'immobilisations corporelles, correspondant à l'écart constaté entre la valeur d'usage de ces actifs, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, et leur valeur nette comptable. Cette appréciation des valeurs est portée au niveau des 2 Unités Génératrices de Trésorerie de Eurenco SA :

- L'UGT « Sorgues - Explosifs » conserve une dépréciation de ses actifs à hauteur de 1,07 M€ (cf. paragraphe précédent, marché MARGARITA),
- L'UGT « Bergerac - Charges Modulaires » ne fait l'objet d'aucune dépréciation de ses actifs nets au cours de l'exercice, sa valeur nette comptable étant confirmée par son Business Plan à 5 ans.

II REGLES ET METHODES :

A Référentiel comptable :

Les comptes annuels d'Eurengo sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, compte tenu des perspectives attendues sur les investissements récents de la Société, des résultats des actions engagées depuis la création de la Société et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

B Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation :

Néant.

C Règles et Méthodes Comptables :

1. *Frais de recherche et développement* :

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice, sauf circonstances particulières.

2. *Immobilisations incorporelles* :

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire en appliquant les taux suivants :

Frais d'établissement :	100 %
Concessions brevets / droits similaires :	5 à 20 %
Autres immobilisations incorporelles (logiciels) :	25 à 100 %

Les concessions, brevets, licences, marques et fonds commerciaux correspondent à des actifs incorporels acquis, et sont amortis sur leur durée d'utilisation prévisible.

Les logiciels s'amortissent généralement sur une année, prorata temporis, sauf durée d'utilisation prévisible de plusieurs années pour lesquels cette dernière durée est retenue.

Fonds de commerce :

La valeur du fonds de commerce acquis par voie d'apport a été déterminée par référence à la valeur actuelle des cash-flows futurs fondée sur des perspectives de rentabilité prévisionnelle des activités apportées. Sur la base de cette valeur d'usage, le fonds de commerce a été déprécié pour sa totalité depuis le 31 décembre 2006, soit 3 M€, la valeur nette comptable des fonds de commerce est nulle.

3. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. La valeur nette comptable des immobilisations correspond à leurs valeurs brutes diminuées des amortissements.

Les composants d'une immobilisation corporelle sont amortis en fonction de leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués au prorata temporis (à l'exception des frais d'établissement) sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Terrains, agencements et installations :	10 %
Constructions :	
▪ Bâtiments	2 à 5 %
▪ Infrastructure	10 %
Installations techniques :	
▪ Matériels et outillages industriels	10 à 30%
Autres immobilisations corporelles :	10 à 20%

A la date de clôture, la valeur nette comptable d'une immobilisation (ou d'un ensemble homogène d'immobilisations) est comparée à sa valeur d'usage déterminée à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par l'immobilisation (ou de l'ensemble homogène d'immobilisations). Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Immobilisations financières :

Les participations et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation sont évalués à la plus faible des deux valeurs entre :

- Leur coût historique ou leur valeur réévaluée selon la réévaluation légale ;
- Leur valeur d'inventaire : celle-ci correspond à leur valeur d'usage pour Eurenco ; elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours :

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les dépréciations nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'obsolescence, les problèmes éventuels de qualité ou de dépassement du prix de marché.

6. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7. Conversion des dettes et créances en devises :

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux en vigueur à la date de clôture, à l'exception des positions qui seraient couvertes par une couverture de risque de change en vigueur.

Les écarts de conversion en résultat sont inscrits au bilan aux postes « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ».

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes. (Écarts de conversion actif non compensés par des écarts de conversion passif portant sur la même devise et à des échéances similaires).

8. Provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard de tiers sans contreparties équivalentes attendues de ces tiers et que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les engagements à verser aux salariés en activité au titre des médailles du travail et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sous forme de provisions conformément aux dispositions de l'article 212.1 du règlement du Comité de Réglementation Comptable.

9. Chiffre d'affaires :

Pour les ventes de biens, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations, c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est dégagé selon la méthode à l'avancement, en fonction de la facturation réalisée à la clôture de chaque exercice.

10. Instruments financiers : couverture des risques de change :

Il n'y a pas de couverture de change active fin 2020.

11. Engagements de retraite et prestations assimilées :

La société constitue des provisions pour indemnités de départ à la retraite calculées en application de la Convention Collective de la Chimie en fonction d'une évaluation actuarielle prospective.

Au 31 décembre 2020, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,3 % (0,7 % en 2019)
- Taux d'évolution salariale : 2 % (1,5 % en 2019)
- Tables de mortalité TGH 05 – TGF 05
- Age de départ en retraite cadres à 65 ans et non cadres à 62 ans, et à date pour les personnels plus âgés.

Ces engagements figurent au bilan.

12. Utilisation d'estimations :

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier et notamment :

- la valeur d'usage des immobilisations corporelles et financières.
- la valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées.
- les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats longs terme.

13. Aspects environnementaux :

Compte tenu du principe de continuité de l'exploitation et en l'absence d'obligation légale ou contractuelle définie, la société n'a pas procédé à une évaluation de coûts environnementaux directement liés à un arrêt de ses activités. En conséquence, aucune inscription comptable de passifs environnementaux latents ou éventuels n'a été pratiquée, ni de correction de valeurs d'actifs.

Par ailleurs, au titre des garanties de passif environnemental, consenties par SNPE le 26 décembre 2012, cette dernière prend à sa charge directe les actions de réhabilitation et recours de tiers sur les passifs issus de produits dont il est le dernier exploitant, et au prorata des données d'exploitation sur les passifs issus de produits dont la Société a continué l'exploitation (cf Engagements hors bilan Note 19).

14. Honoraires des commissaires aux comptes :

Cette information est mentionnée dans les états financiers consolidés du Groupe GIAT.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2020 :

Néant.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les notes annexes sont présentées en milliers d'euros.

A Détail des postes du bilan :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

	31/12/2019	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2020
Frais d'établissement	0				0
Concession, brevets, licences	4 380				4 380
Fonds de commerce	7 764				7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Autres immobilisations incorporelles	2 278		183	-48	2 413
TOTAL	14 422	0	183	-48	14 557

Note 2 : Immobilisations corporelles :

	31/12/2019	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2020
Terrains	24 316				24 316
Constructions	52 107		1 870	-605	53 372
Installations techniques, mat. out.industriels	101 442		4 531	-133	105 840
Autres immobilisations corporelles	4 059		230	-155	4 134
Immobilisations en cours	57 355	19 708	-6 814	0	70 249
Avances et acomptes	0			0	0
TOTAL	239 279	19 708	-183	-892	257 911

Les principales mises en service sur l'exercice 2020 se montent à 6,8 M€ et portent sur diverses installations de production, de rénovation du laboratoire et bâtiments pour le site de Sorgues.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivants :

	31/12/2019	Dotations	Virement	Cessions et mises au rebut	Reprises	31/12/2020
Frais d'établissement	0					0
Concession, brevets, licences	4 094	23				4 117
Fonds de commerce	7 764					7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	1 960	309	-48			2 221
Total Incorporels	13 818	332	-48	0	0	14 103
Terrains	557	39				596
Constructions	39 315	1 732		-572	-1 073	39 402
Installations techniques, mat.out.industriels	75 072	5 615		-108	-2 130	78 449
Autres immobilisations corporelles	3 382	257		-154		3 485
Immobilisations en cours	286				-23	262
Avances et acomptes	0					0
Total Corporels	118 612	7 643	0	-834	-3 226	122 195
Total Amortissements et dépréciations	132 430	7 975	-48	-834	-3 226	136 297

Le montant des reprises des amortissements et dépréciations comprend notamment la reprise d'impairment sur l'UGT Sorgues Explosifs en vis-à-vis des amortissements de l'exercice (3,2 M€).

Note 3 : Immobilisations financières :

	Montant brut	Dépréciations	Acquisitions	Cessions	31/12/2020	31/12/2019
Participations	51 013	-4 618			46 395	46 395
Créances rattachées à des participations	0				0	0
Autres titres immobilisés	0				0	0
Prêts	0				0	0
Autres immobilisations financières	115				115	115
TOTAL	51 128	-4 618	0	0	46 510	46 510

Le détail des titres de participation est présenté en note 24.

Les principales variations des Participations et Prêts en 2020 sont :

	Brut	Dépréciation	Net
Ouverture 01/01/2020	51 128	-4 618	46 510
Fusion Absorption	0		0
Acquisitions de participations d'autres immobilisations financières	0		0
Cessions de participations d'autres immobilisations financières	0		0
Prêts accordés	0		0
reçus	0		0
Dotations	0		0
Reprises	0		0
Clôture 31/12/2020	51 128	-4 618	46 510

Note 4 : Stocks et en-cours de production :

Le détail des stocks et en-cours de production est le suivant :

	Matières premières et autres appro.	En-cours de production de services	Produits intermédi. et finis	Marchan- dises	2020	2019
Valeur brute au 1er janvier	8 099	7 362	19 163	2	34 627	32 517
Variation	377	-974	2 242	3	1 647	2 110
Valeur brute à la fin de période	8 475	6 388	21 405	5	36 274	34 627
Dépréciation fin de période	-1 997	-1 467	-2 125	-5	-5 594	-4 168
Valeur nette au 31 décembre	6 479	4 921	19 280	0	30 680	30 459

La hausse des stocks est expliquée par un encours de production significatif sur le site de Bergerac sur un contrat de charges modulaires qui ne sera achevé que sur le premier trimestre 2021.

Au cours de l'exercice 2020, des dotations de provision ont été comptabilisées suite à la mise au rebut de produits intermédiaires et de stocks à rotation lente sur les deux sites d'Eurengo.

Au total, les provisions à fin de période sont constituées d'un montant de 2,7 M€ pour produits obsolètes et de 2,8 M€ pour produits excédentaires.

Note 5 : Clients et comptes rattachés :

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	31 522	-103	31 419	30 424
TOTAL	31 522	-103	31 419	30 424

Note 6 : Autres créances et comptes de régularisation :

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Avances et acomptes versés sur commande	466		466	1 738
Fournisseurs débiteurs	166		166	128
Personnel et organismes sociaux	72		72	76
Etat et collectivités publiques				
impôt sur les bénéfices	0		0	0
taxe sur la valeur ajoutée	8 607		8 607	8 976
autres impôts	3 490		3 490	2 380
divers	0		0	0
Groupe (compte-courant actif y compris intérêts avec SNPE)	4 285		4 285	10 003
Débiteurs divers	818		818	853
Autres créances	17 903	0	17 903	24 154
Charges constatées d'avance	237		237	311
Ecart de conversion	14		14	2
Comptes de régularisation	251	0	251	313
Total Autres créances et comptes de régularisation	18 155	0	18 155	24 467

Le détail des comptes courants est donné dans la partie I. Faits caractéristiques.

Note 7 : Valeurs mobilières de placement et Trésorerie :

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	0	0
Disponibilités	1 318	2 074
Valeurs mobilières de placement et trésorerie	1 318	2 074

Les disponibilités sont gérées au travers d'une convention de trésorerie avec la société SNPE.

Note 8 : Capitaux propres :

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

	Capital Social	Prime d'émission	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Capitaux propres
Au 31 décembre 2019	23 213			2 321	13 078	3 960	1 724	44 297
Affectation du résultat 2019					3 960	-3 960		0
Réduction de Capital								0
Résultat 2020						-9 910		-9 910
Acomptes sur dividendes								0
Subventions d'invest. reprises							-163	-163
Subventions d'invest. reçues							0	0
TOTAL	23 213	0	0	2 321	17 038	-9 910	1 562	34 224

Le capital social au 31 décembre 2020 est composé de 9 672 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,40 euros chacune, soit un capital social de 23 212 800 euros.

Note 9 : Provisions pour risques et charges :

	31/12/19	Dotations			Reprises utilisées			Reprises non utilisées	31/12/20
		Exploit.	Financier	Except.	Exploit.	Financier	Except.		
Provisions pour litiges	1 171	967			-685				1 453
Provisions risque de change	0								0
Autres provisions risques	2 476	1 344			-1 167		-579		2 074
Provisions pour risques	3 647	2 311	0	0	-1 852	0	0	-579	3 526
Provision pour Indemnités de Départ en Retraite	4 601	834			-200				5 237
Autres provisions charges	1 368	329			-211				1 486
Provisions pour charges	5 969	1 163	0	0	-410	0	0	0	6 723
Total des Provisions	9 616	3 474	0	0	-2 262	0	0	-579	10 249

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite sont précisées en Règles et méthodes comptables C-11.

L'ensemble des engagements en matière de pensions d'indemnité et de retraite sont comptabilisés y compris les écarts actuariels.

Note 10 : Emprunts et dettes financières :

La ventilation du poste est la suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Concours bancaires courants	0	0
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	0	0
Autres emprunts	47 000	47 000
Avances conditionnées de l'Etat	8 100	8 220
Comptes courants de financement	217	224
Autres dettes financières diverses	0	0
Emprunts et dettes financières hors établissements de crédit	55 317	55 444
Emprunts et dettes financières	55 317	55 444

Les « Autres emprunts » correspondent à un emprunt auprès de SNPE pour 47 M€. Les autres comptes courants de financement correspondent aux intérêts d'emprunt auprès de SNPE.

Note 11 : Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation :

	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs d'exploitation	18 385	22 231
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Avances et acomptes sur commandes en cours	134 394	113 975
Personnel et comptes rattachés	5 087	5 340
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 367	1 501
Impôt sur les sociétés	0	318
Autres impôts et taxes et assimilés	4 601	1 917
Autres dettes	585	344
Autres dettes	146 034	123 396
Produits constatés d'avance	44	220
Ecarts de conversion passif	0	2
Autres dettes et comptes de régularisation	146 078	123 617

L'augmentation des autres impôts et taxes assimilés concerne des postes de TVA.

B Détail des postes du compte de résultat :

Note 12 : Chiffre d'affaires :

Les ventilations du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique sont les suivantes :

	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	184	77
Production vendue : biens	50 625	74 049
Production vendue : services	26 905	28 930
TOTAL	77 715	103 056
Chiffres d'affaires France	59 799	80 941
Chiffre d'affaires Exportation dont hors UE	17 916 8 114	22 115 1 563
TOTAL	77 715	103 056

Note 13 : Autres produits d'exploitation :

	31/12/2020	31/12/2019
Production stockée	65	-1 124
Production immobilisée	2 688	1 203
Autre production de l'exercice	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	4	9
TOTAL	2 757	88

Note 14 : Achats consommés :

	31/12/2020	31/12/2019
Achats de marchandises	-88	-33
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-8 521	-15 630
Variation de stocks (mat.premières, approvisionnements et marchandises)	1 642	3 125
Autres achats et charges externes	-41 858	-47 169
TOTAL	-48 826	-59 707

Note 15 : Charges de personnel :

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	-20 824	-20 882
Charges sociales	-9 109	-9 334
Charges liées aux litiges sociaux, préretraites...	-1 067	-829
Intéressements	0	0
TOTAL	-31 000	-31 045

Effectif inscrit moyen

	31/12/2020	31/12/2019
Ingénieurs et cadres	119	117
Agents de maîtrise	180	179
Employés	17	19
Ouvriers	157	159
TOTAL	473	474

Note 16 : Dotations et reprises sur amortissements et provisions d'exploitation :

	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements des immobilisations	-7 975	-8 200
Dotations aux provisions		
sur immobilisations	0	0
sur actifs circulants	-1 564	-525
pour risques et charges	-3 474	-2 810
Total dotations aux amortissements et provisions	-13 013	-11 535
Reprises sur amortissements des immobilisations		
Reprises de provisions sur immobilisations	3 226	4 404
Reprises de provisions sur actifs circulants	138	946
Reprises de provisions pour risques et charges	3 404	1 929
Transferts de charges d'exploitation	23	51
Total reprises aux amortissements et provisions	6 790	7 331
Total dotations nettes sur amortissements et provisions et transferts de charges	-6 222	-4 204

Principales dotations aux provisions sur actifs circulants :

Au titres des dépréciations des stocks 1,6 M€ ont été dotés.

Principales dotations aux provisions pour risques et charges :

Les principales dotations concernent des provisions sur des contrats clients spécifiques, au titre de pertes à terminaison pour 1,29 M€ et des litiges salariés pour 0,9 M€. Par ailleurs, la révision des provisions constituées au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante a induit une dotation complémentaire de 0,9 M€.

Reprises de provisions sur immobilisations :

Les reprises portent sur le périmètre Explosifs principalement, dont 3,2 M€ au titre des amortissements 2020.

Principales reprises aux provisions pour risques et charges :

Les reprises de provisions comprennent un montant de 0,7 M€ au titre de litiges salariés, 0,1 M€ au titre de la garantie clients, 0,9 M€ au titre de réalisation de pertes à terminaison et 0,2 M€ au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante.

Note 17 : Charges et produits financiers :

La ventilation des charges et produits financiers est la suivante :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	8	2	6
Reprises sur provisions et transferts de charges (a)	0	931	-931
Différences positives de change	54	9	44
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	62	942	-880
Dotations aux provisions pour risques financiers (b)	0	-1 603	1 603
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres de participation	0	0	0
Intérêts et charges assimilés	-434	-456	23
Différences négatives de change	-36	-11	-25
Autres charges financières	0	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
Total des charges financières	-469	-2 070	1 600
RESULTAT FINANCIER	-407	-1 127	720

(a) : la reprise de provision de 2019 portait sur les titres de PB Clermont pour 0,9 M€.

(b) : la dotation de provision de 2019 portait sur les titres de Manuco pour 1,6 M€.

Note 18 : Charges et produits exceptionnels et impôt sur les bénéfices :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	-9	9
Produits exceptionnels sur opérations en capital	163	723	-560
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Total des produits exceptionnels	163	714	-551
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-64	-80	16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Valeur nette des éléments d'actifs cédés ou rebutés	-57	-459	401
Total des charges exceptionnelles	-122	-539	417
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41	175	-134
Impôt sur les bénéfices	1 374	1 134	240
RESULTAT NET	-9 910	3 960	-13 870

Les produits exceptionnels sur opérations en capital portent sur la quote-part des subventions virées au résultat pour 0,17 M€.

Les charges exceptionnelles reflètent la valeur nette comptable des immobilisations cédées.

L'impôt sur les bénéfices comprend le Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2020.

C Eléments annexes :

Note 19 : Engagements hors bilan :

	31/12/2020	31/12/2019
Cautions et garanties	24 667	13 007
Cautions ICPE	7 031	7 031
Effets escomptés non échus	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés	0	0
Crédit bail	0	0
Total des engagements donnés	31 699	20 039
Cautions et garanties	7 498	8 357
Total des engagements reçus	7 498	8 357

Au sein des engagements donnés, la société Eurengo s'est portée garante de sa filiale MANUCO pour un montant de 1,2 M€ sur des garanties contractées par cette dernière au titre de ses obligations environnementales.

La société Eurengo s'est aussi portée garante auprès de sa filiale VeryOne pour l'indemniser des coûts liés :

1) aux Actions de Réhabilitation engagés par VERYONE pour remédier à des Pollutions générées par les Activités anciennement exploitées sur le Site et aux Recours de Tiers dont le fait générateur est antérieur au 1er juillet 2018,

- 2) à la Mise en Conformité réglementaire des traitements des effluents rejetés au regard de la teneur en azote,
- 3) au désamiantage de bâtiments.

Cette garantie a une durée de 8 ans et s'éteindra le 31 juin 2026. Son montant sera de 95% des sous-plafonds ci-dessous :

- **75 000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour le passif environnemental basé sur le rapport « passif environnemental » (article 2.1) et les Recours de Tiers indemnisés (article 2.2),
- **12.000.000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour la Mesure de Mise en Conformité des traitements de rejets azotés (article 2.3),
- **300.000 €** pour le désamiantage des bâtiments qui serait rendu nécessaire en cas de travaux de réfection ou démolition ou par une nouvelle réglementation (article 9).

La société Eurengo s'est également portée garante auprès d'un de ses clients pour un montant de 11,6.

Au sein des engagements reçus, la société SNPE a contre-garanti à la société Atradius, les garanties accordées par cette dernière à Eurengo, pour couvrir les obligations environnementales et sécurité des sites.

La société Eurengo bénéficie par ailleurs d'une contre-garantie de SNPE sur les cautions ICPE pour 7 M€

Apports de terrains de Bergerac et Sorgues à la société Eurengo en date du 26 décembre 2012 :

La garantie reçue de la part de SNPE est une garantie environnementale qui couvre les sites de Bergerac et de Sorgues pour une durée de 20 ans avec un plafond respectivement de 3,5 M€ et 2 M€. Ces garanties couvrent les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité et les coûts de recours de tiers. Elles comportent dans la majorité des cas un ticket modérateur de 5 %.

La garantie du site de Bergerac a été appelée en 2019 pour 1,1 M€, son solde est de 2,4 M€ à fin 2020.

Garanties reçues de SNPE suite à la cession de la société Bergerac NC le 6 janvier 2012 :

Le plafond de cette garantie a été porté par décision du Conseil d'Administration de la société en décembre 2016 à 50 M€ et ses 5 sous-plafonds existants supprimés. Un montant de 3,8 M€ reste non utilisé fin 2020.

La garantie de vendeur signée comprend des garanties résiduelles au 31 décembre 2020 :

- garanties liées à l'amiante :

Elle couvre les préjudices divers en relation avec l'amiante : les versements d'indemnités qui seraient dues aux salariés concernés par la cessation anticipée d'activité au titre du décret n°2009-1735 du 30 septembre 2009 ou qui seraient les conséquences pécuniaires des litiges intentés par les salariés actuels ou anciens en rapport avec l'amiante.

L'indemnisation de SNPE au titre de ces préjudices est la totalité des coûts payés pour les salariés ex Bergerac NC et 50% de ceux réglés pour les salariés de Manuco.

Cette garantie a une durée de 10 ans jusqu'au 5 janvier 2022.

- garantie au titre de démantèlement :

Cette garantie couvre le démantèlement des installations définitivement arrêtées. Cette garantie a une durée de 15 ans jusqu'au 5 janvier 2027.

Note 20 : Informations fiscales :

Le déficit reportable de 67,9 M€ correspond à la somme des déficits reportables jusqu'au 31/12/2011.

Eurenco SA est intégrée fiscalement à SNPE à compter de 2012. Les déficits constatés à partir de cette date sont définitivement acquis par SNPE et ne peuvent être restitués même en cas de sortie d'intégration.

A compter du 1^{er} janvier 2014, Eurenco SA est intégrée fiscalement dans le groupe Giat Industries.

Créances et dettes d'impôts différés et latents :

	Assiette		Montant de l'impôt	
	Valeur du poste	Créances	Dettes	Taux
Décalages certains				
1. PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	0	28,00%
2. CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT				
A déduire l'année suivante				
- Différences temporaires	83	23	0	28,00%
- Autres provisions et charges à payer				28,00%
A déduire ultérieurement	0		0	
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	5 236	1 466	0	28,00%
- Autres provisions	6 257	1 752	0	28,00%
3. PRODUITS NON TAXABLES TEMPORAIREMENT				
- Autres éléments	0	0	0	28,00%
- Subventions d'investissement	1 562	0	437	28,00%
Eléments à imputer				
- Déficit reportables fin 2011	67 864	19 002	0	28,00%
- Autres éléments : dépréciation immobilisations financières	4 618	1 293	0	28,00%
Eléments de taxation éventuelle				
Total	85 619	23 536	437	
Créances d'impôts non comptabilisées fin 2020		23 536		
Dettes d'impôts non comptabilisées			437	

Note 21 : Etat des échéances des dettes au 31 décembre 2020 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance de plus d'un an à cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans	Montant brut charges à payer incluses dans les postes du bilan
Emprunts et dettes financières (hors découverts)					
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- Emprunts et dettes financières divers (hors Groupe)	8 317	217		8 100	217
- Emprunts et dettes financières divers (Groupe)	47 000		47 000		0
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)	18 385	18 385			6 569
Autres dettes et comptes de régularisation (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours et écarts de conversion Passif)					
- Personnel					
Personnel et comptes rattachés	5 087	5 087			4 996
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 367	1 367			0
- Etat et autres collectivités publiques					
Impôt sur les sociétés	0	0			0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 712	3 712			1 286
Autres impôts, taxes et assimilés	888	888			888
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)					
- Autres dettes	585	585			0
- Produits constatés d'avance					
exploitation	44	44			0
financier	0				0
exceptionnel	0				0
Total	85 386	30 286	47 000	8 100	13 956
Postes relatifs aux dettes garanties par des sûretés réelles données, nantissements et hypothèques		Dettes garanties	néant		
		Sûretés	néant		

Note 22 : Etat des échéances des créances au 31 décembre 2020 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE				
- Créances rattachées à des participations	0			0
- Prêts	0			0
- Autres immobilisations financières	115	115		0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés				
- Clients douteux ou litigieux	0			0
- Créances clients (hors douteux) et comptes rattachés (dont effets de commerce)	31 522	31 522		1 235
Autres créances et comptes de régularisation (hors avances et acomptes versés sur commandes)				
- Personnel				
Personnel et organismes sociaux	72	72		4
- Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	0			0
Taxe sur la valeur ajoutée	8 607	8 607		6 032
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 490	3 490		3 490
Divers	0			0
Report en arrière des déficits	0			0
- Groupe	4 285	4 285		0
- Fournisseurs débiteurs	166	166		166
- Débiteurs divers	818	818		818
Charges constatées d'avance				
exploitation	237	237		0
financier	0			0
exceptionnel	0			0
Total	49 312	49 312	0	11 745

Note 23 : Entreprises liées – Eléments relevant des postes de bilan :

	Montant concernant les entreprises		Montant des créances et des dettes représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes	0		
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes	0		
Immobilisations financières			
Participations *	51 013		
Créances rattachées à des participations	0		
Autres titres immobilisés	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Avances et acomptes versés sur commandes	0		
Créances d'exploitation			
Créances clients et comptes rattachés	8 176		
Autres créances	4 285		
Créances diverses			
Capital souscrit appelé non versé	0		
Valeurs mobilières de placement	0		
Disponibilités	0		
Charges constatées d'avance	0		
Débiteurs divers	2 192		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	47 005		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0		
Autres dettes	0		
Dettes fiscales	0		
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	118		
Produits financiers			
Produits des participations	0		
Produits des créances	0		
Intérêts	0		

*dont valeur brute dépréciée de 4 617

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Note 24 : Tableau des filiales et participations :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T. au 31/12/2020	Résultat de l'exercice au 31/12/2020	Dividendes encaissés par EURENCO au 31/12/2020
				Brute	Nette					
1 - Filiales (plus de 50 % du capital)										
- PB CLERMONT	5 000 KEUR	1 538 KEUR	100,00%	14 500 KEUR	14 500 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	29 778 KEUR	2 350 KEUR	0 KEUR
- EURENCO BOFORS	25 000 KSEK	178 832 KSEK	100,00%	20 895 KEUR	20 895 KEUR	0 KSEK	0 KSEK	588 158 KSEK	33 839 KSEK	0 KSEK
- VeryOne SAS	11 000 KEUR	5 812 KEUR	100,00%	11 000 KEUR	11 000 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	61 949 KEUR	-5 KEUR	0 KEUR
2 - Participations (10 à 50 % du capital)										
- MANUCO	6 000 KEUR	-2 450 KEUR	50,00%	4 618 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	10 512 KEUR	-1 127 KEUR	0 KEUR

Note 25 : Consolidation :

La société Giat Industries détient la société Eurenco à 100%.

Giat Industries SA, 83 boulevard Exelmans 75016 Paris, consolide les comptes de la société.